

Les « gardes » à domicile : une valorisation par la pratique

Caroline Ibos

Université Rennes 2 –CNRS

introduction

- Définition des « gardes » à domicile
- Modalités
 - Garde simple, garde partagée
 - Famille « employeuse directe » ou association agréée prestataire
- Un mode de garde
 - Choisi ...
 - ... Bien qu'onéreux ...
 - ... Et pourtant majoritairement déceptif

Quelles caractéristiques de ce mode de garde peuvent expliquer qu'il soit jugé insatisfaisant par les familles employeuses ? L'appréciation des employé.e.s contrebalance-t-elle celle de ces familles ?

Les emplois de « gardes » d'enfants à domicile : caractéristiques transversales

- Les familles employeuses : des profils sociologiques contrastés
- Les « gardes » à domicile : femmes « locales » et « femmes globales »
- Une relation contractuelle entre légalité et informalité

Spécificités du travail de « gardes » d'enfants à domicile

- Des contraintes matérielles
 - Des horaires extensibles
 - Un ensemble mal défini de tâches infinies
- Des relations professionnelles complexes
 - Un travail solitaire
 - La confiance en question
 - Une relation de travail ultra-personnalisée

Des obstacles persistants à la valorisation professionnelle

- Des emplois précaires
- Valorisation de l'expérience professionnelle sans carrières ascendantes possibles
- L'influence de la formation sur la reconnaissance professionnelle
- Les limites de la valorisation par la pratique

Conclusion

« Gardes » d'enfants à domicile et nouvelles formes de domesticités : une question très politique